AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C0145
FR0000060832-FS0037

14 janvier 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

PRECIA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 janvier 2016, la société par actions simplifiée Lazard Frères Gestion[1] (25 rue de Courcelles, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 7 janvier 2016, le seuil de 5% du capital de la société PRECIA et détenir, pour le compte desdits fonds, 28 761 actions PRECIA représentant autant de droits de vote, soit 5,02% du capital et 3,40% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions PRECIA sur le marché.

[1] Société contrôlée par Lazard Frères Banque SA. La société Lazard Frères Gestion a déclaré agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L.233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.
[2] Sur la base d'un capital composé de 573 304 actions représentant 846 063 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.